

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

En 2020, le Québec et le Canada n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. Des contractions de la production de 5,2 % et de 5,4 % ont respectivement été enregistrées pour l'ensemble de l'année.

Après d'importants reculs de l'activité économique en mars et avril 2020, l'économie du Québec a retrouvé le sentier de la croissance. Le PIB réel devrait progresser de 4,2 % en 2021 et de 4,0 % en 2022.

En février 2021, l'emploi au Québec se situait à 96,8 % de son niveau observé avant la pandémie. Pour la même période, en Ontario, l'emploi était à 95,9 % de son niveau de février 2020, et au Canada, ce pourcentage était de 96,9 %.

Depuis le sommet d'avril 2020, le taux de chômage s'est replié de 11,2 points au Québec, pour s'établir à 6,4 % en février 2021. Il s'agit du plus faible niveau parmi l'ensemble des provinces (9,2 % en Ontario et 8,2 % au Canada).

LA SITUATION BUDGÉTAIRE AU QUÉBEC

En 2021-2022, le solde budgétaire est déficitaire de 12,3 milliards de dollars. Des provisions pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 1,3 milliard de dollars en 2021-2022 et 2022-2023, de 750 millions de dollars en 2023-2024 et de 500 millions de dollars annuellement par la suite sont incluses dans le cadre financier. Le retour à l'équilibre budgétaire est prévu en 2027-2028.

Les revenus s'établiront à 122,6 milliards de dollars en 2021-2022, ce qui représente une croissance de 1,9 %. Les dépenses s'établiront à 125,5 milliards de dollars en 2021-2022. La croissance des dépenses consolidées s'établira à 5,9 % en 2021-2022.

CADRE FINANCIER CONSOLIDÉ DE 2020-2021 À 2025-2026

(en milliards de dollars)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TCAM ⁽¹⁾
Revenus autonomes	90,0	95,7	100,3	104,1	107,8	111,2	
<i>Variation en %</i>	-1,9	6,3	4,8	3,8	3,6	3,1	
Transferts fédéraux	30,3	26,9	26,2	26,8	26,4	27,0	
<i>Variation en %</i>	20,0	-11,1	-2,8	2,4	-1,3	2,0	
Total des revenus	120,3	122,6	126,4	130,8	134,3	138,1	
<i>Variation en %</i>	2,8	1,9	3,2	3,5	2,6	2,9	2,8
Dépenses de portefeuilles	-110,8	-116,6	-119,6	-123,8	-126,6	-130,5	
<i>Variation en %</i>	4,1	5,4	2,3	3,5	2,3	3,1	3,5
Service de la dette	-7,7	-8,6	-9,0	-9,0	-9,4	-9,3	
<i>Variation en %</i>	-0,1	12,4	4,5	-0,1	4,8	-1,3	3,2
Total des dépenses	-118,5	-125,5	-128,6	-132,7	-136,0	-139,8	
<i>Variation en %</i>	3,9	5,9	2,5	3,3	2,5	2,8	3,4
Mesures de soutien et de relance COVID-19	-11,9	-4,3	-1,2	-0,1	—	—	
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	-0,6	-0,7	-0,7	-0,5	-0,6	-0,6	
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1,3	-1,3	-1,3	-0,8	-0,5	-0,5	
Écart à résorber	—	—	—	1,3	2,6	3,9	
SURPLUS (DÉFICIT)	-12,0	-9,2	-5,3	-1,9	-0,3	1,1	
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3,0	-3,1	-3,2	-3,8	-4,1	-4,2	
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-15,0	-12,3	-8,5	-5,7	-4,4	-3,1	
Utilisation de la réserve de stabilisation	8,8	—	—	—	—	—	
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽²⁾	-6,2	-12,3	-8,5	-5,7	-4,4	-3,1	

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, soit la moyenne géométrique de 2020-2021 à 2025-2026.

(2) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Au 31 mars 2021, la dette brute s'établira à 219,0 milliards de dollars, soit 49,5 % du PIB. Une stabilisation du ratio de la dette brute au PIB est prévue dès 2021-2022. Le poids de la dette brute devrait diminuer graduellement au cours des années qui viennent pour s'établir à 47,0 % du PIB au 31 mars 2026.

- La Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations prévoit que, pour l'année financière 2025-2026, la dette brute ne pourra excéder 45 % du PIB, alors que la dette représentant les déficits cumulés ne pourra excéder 17 % du PIB. Compte tenu de l'augmentation importante de la dette en 2020-2021 en raison de la crise sanitaire, il n'est pas prévu que les cibles soient atteintes. Pour le gouvernement, la réduction du poids de la dette demeure néanmoins une priorité. C'est une question d'équité intergénérationnelle.

En 2021-2022, les versements au Fonds des générations s'établiront à 3,1 milliards de dollars.

LE FINANCEMENT

Pour l'année 2020-2021, le programme de financement s'établit à 38,4 milliards de dollars, soit 24,5 milliards de dollars de plus que prévu dans le budget de mars 2020. En 2021-2022, il sera de 28,5 milliards de dollars. Pour les quatre années suivantes, soit de 2022-2023 à 2025-2026, il s'établira en moyenne à 31,3 milliards de dollars par année.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2020-2021 À 2025-2026

(en millions de dollars)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Besoins financiers nets	24 144	20 065	17 931	16 144	12 284	12 610
Remboursements d'emprunts	14 388	12 688	14 317	15 963	19 079	16 959
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	—	—	—	—	—	—
Retrait du Fonds des congés de maladie accumulés	-150	—	—	—	—	—
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-7 988	-4 292	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽¹⁾	3 717	—	—	—	—	—
Financement par anticipation réalisé	4 292	—	—	—	—	—
TOTAL	38 403⁽²⁾	28 461	32 248	32 107	31 363	29 569

Note : Un montant négatif indique une source de financement et un montant positif, un besoin de financement.

(1) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

(2) Cette donnée est obtenue sur la base des emprunts réalisés au 12 mars 2021.

En 2020-2021, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 32 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 21 % :

- 4,75 milliards de dollars américains (6,4 milliards de dollars canadiens);
- 3,85 milliards d'euros (6,0 milliards de dollars canadiens).

À ce jour, environ 76 % des emprunts réalisés en 2020-2021 avaient une échéance de 10 ans et plus.

Au 31 mars 2021, l'échéance moyenne de la dette devrait s'établir à 11 ans.

COTES DE CRÉDIT

La cote de crédit du Québec est évaluée par six agences de notation. En 2020, ces six agences de notation ont confirmé la cote de crédit du Québec et lui ont attribué une perspective stable.

COTES DE CRÉDIT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Standard & Poor's (S&P)	AA-	Stable
Moody's	Aa2	Stable
Fitch Ratings	AA-	Stable
DBRS Morningstar	AA (low)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable
China Chengxin International (CCXI) ⁽¹⁾	AAA	Stable

Note : Il s'agit des cotes de crédit du Québec au 12 mars 2021.

(1) Il s'agit de la cote de crédit pour l'émission d'obligations sur le marché chinois.

